

La Région Île-de-France *au 78^e Festival de Cannes*

Du 13 au 24 mai 2025

“ Le cinéma, c'est une écriture moderne
dont l'encre est la lumière. ”



Cette citation d'Agnès Varda révèle toute la poésie et la puissance du cinéma, que le Festival de Cannes incarne, année après année, de manière sublime et inégalée.

Pour cette 78^e édition, la Région Île-de-France est fière d'accompagner une nouvelle

fois des œuvres audacieuses et diversifiées, qui illustrent la richesse que porte notre territoire.

Ce sont ainsi 16 films soutenus par la Région qui sont sélectionnés. Parmi eux, des récits qui interrogent, émeuvent et émerveillent, des œuvres qui repoussent les frontières de la créativité.

Car l'Île-de-France, avec sa concentration unique de talents, de savoir-faire et d'industries créatives, est une terre de cinéma et la première Région française en matière de soutien au cinéma, à l'audiovisuel et d'accueil de tournages.

Avec passion et détermination, nous avons fait du cinéma une priorité de notre politique culturelle.

Avec un budget moyen annuel de 24 M€ depuis 2016, nous soutenons chaque année près de 150 films, 40 scénaristes et 50 festivals et réseaux de diffusion. Notre démarche vise à encourager la création, à promouvoir la diversité et la diffusion des œuvres, tout en favorisant l'emploi en Île-de-France.

Parallèlement, nous poursuivons notre action en faveur de l'éducation artistique et culturelle et en particulier en faveur de l'éducation à l'image auprès des lycéens, afin de leur donner les clés pour décrypter les images animées, développer leur culture cinématographique et leur curiosité.

Car le cinéma n'est pas seulement un art, il est aussi un langage universel qui contribue à mieux comprendre le monde.

Nous souhaitons à toutes et à tous un très beau festival.



© Aymeric Guillonneau

VALÉRIE PÉCRESSE
PRÉSIDENTE
DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



© Hugues-Marie Ducloué

FLORENCE PORTELLI
1^{RE} VICE-PRÉSIDENTE
CHARGÉE DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE ET DE LA CRÉATION

SOMMAIRE

- 4 LES FILMS SOUTENUS PAR LA RÉGION
SÉLECTIONNÉS AU FESTIVAL
DE CANNES EN 2025**
- 6 L'ÎLE-DE-FRANCE, PREMIÈRE
RÉGION POUR LE SOUTIEN À LA
CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE
ET AUDIOVISUELLE**
- 7 LES DISPOSITIFS DE LA RÉGION
SOUTIENNENT LES PROJETS DE FILMS
À TOUTES LES ÉTAPES DE CRÉATION**
- 9 LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE,
PARTENAIRE ESSENTIEL
DE LA JEUNE CRÉATION**
- 11 LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE,
ENGAGÉE AUX CÔTÉS DES
COPRODUCTIONS INTERNATIONALES**
- 13 PARMI LES FILMS SOUTENUS
PAR LA RÉGION RÉCOMPENSÉS
EN FESTIVALS ET AUX CÉSAR**
- 14 LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
EST AU RENDEZ-VOUS
DE LA RECONQUÊTE DES PUBLICS**
- 15 ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE :
ANIMER, PROMOUVOIR ET
ACCOMPAGNER LA FILIÈRE IMAGE**

LES FILMS SOUTENUS PAR LA RÉGION SÉLECTIONNÉS AU FESTIVAL DE CANNES EN 2025

Sélection officielle

COMPÉTITION



LA PETITE DERNIÈRE

de Hafsatia Herzi, produit par June Films (France), Katuh Studio (Allemagne)
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma



LES AIGLES DE LA RÉPUBLIQUE

de Tarik Saleh, produit par Unlimited Stories (Suède), Memento Productions (France), Ströms Pictures (Danemark)
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma international



JEUNES MÈRES

de Jean-Pierre et Luc Dardenne, produit par Les Films du Fleuve (Belgique), Archipel 35 (France)
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma international



RENOIR

de Chie Hayakawa, produit par Loaded Films (Japon), Ici et Là Productions (France), Happinet Corporation (Japon), Akanga Film Asia (Singapour)
Soutenu au titre de l'Aide après réalisation (proposé au vote de la CP du 19 juin 2025)

UN CERTAIN REGARD



L'INCONNU DE LA GRANDE ARCHE

de Stéphane Demoustier, produit par Ex Nihilo (France), Le Pacte (France), Zentropa Entertainments (Danemark)
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma



LOVE ME TENDER

d'Anna Cazenave Cambet, produit par Novoprod Cinéma
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma

HORS COMPÉTITION



LA VENUE DE L'AVENIR

de Cédric Klapisch, produit par Ce Qui Me Meut (France), La Compagnie Cinématographique (Belgique), Panache Productions (Belgique)
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma

CANNES PREMIÈRE



LA DISPARITION DE JOSEF MENGELE

de Kirill Serebrennikov, produit par Lupa Film (Allemagne), CG Cinéma (France), Hype Studios (Monaco)
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma international

SÉANCES SPÉCIALES



AMÉLIE ET LA MÉTAPHYSIQUE DES TUBES

de Maïlys Vallade et Liane-Cho Han, produit par Maybe Movies, Ikki Films, Puffin Pictures
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma



ARCO

d'Ugo Bienvenu,
produit par Remembers,
MountainA
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma

CINÉMA DE LA PLAGE



ANGE

de Tony Gatlif, produit par
Princes Production
Soutenu au titre du Fonds de soutien cinéma

Semaine de la Critique

COMPÉTITION LONGS MÉTRAGES



IMAGO

de Déni Oumar Pitsaev,
produit par Triptyque
Films (France), Need
Productions (Belgique)
Soutenu au titre du Fonds
de soutien cinéma

FILM DE CLÔTURE



PLANÈTES

de Momoko Seto / produit
par Miyu Productions (France),
Ecce Films (France)
et Umedia (Belgique)
Soutenu au titre du Fonds
de soutien cinéma



NINO

de Pauline Loquès,
produit par Blue Monday
Productions
Soutenu au titre du Fonds
de soutien cinéma

ACID



ENTRONCAMENTO

de Pedro Cabeleira,
produit par OPTEC Filmes
(Portugal), Kometa Films
(France)
Soutenu au titre de l'Aide
après réalisation

COMPÉTITION COURTS MÉTRAGES



WONDERWALL

de Róisín Burns, produit
par Barberousse Films (France),
Bridge Way Films
(Royaume-Uni)
Soutenu au titre de l'Aide à l'écriture
de scénario

L'ÎLE-DE-FRANCE, PREMIÈRE RÉGION POUR LE SOUTIEN À LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

La Région Île-de-France met en œuvre une politique ambitieuse en faveur du cinéma et de l'audiovisuel afin de soutenir la diversité de la création tout en favorisant la structuration de cette filière d'exception, qui mobilise 171000 emplois dans 6 700 entreprises sur le territoire francilien.

Avec un budget de plus de 23 M€ et près de 150 œuvres soutenues en 2024, la Région est, de loin, la première collectivité territoriale française en matière de financement du secteur.

Conçue avec les professionnels, la politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel s'appuie sur des actions et des dispositifs destinés à soutenir la création, la production, la diffusion auprès des publics et l'éducation à l'image.

► En 2024 la Région a aidé :



34 SCÉNARISTES
dans leur projet d'écriture



9 JEUNES CINÉASTES DE MOINS DE 30 ANS

pour la création de leur première œuvre en Île-de-France grâce aux bourses du Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE)

La production de



52 LONGS MÉTRAGES CINÉMA

et de



42 ŒUVRES AUDIOVISUELLES

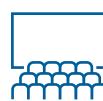


45 FESTIVALS ET RÉSEAUX
cinématographiques

La post-production de

35 FILMS

courts et longs métrages



8 SALLES DE CINÉMA FRANCIENNES
classées art et essai dans

leurs projets d'investissement

LES DISPOSITIFS DE LA RÉGION SOUTIENNENT LES PROJETS DE FILMS À TOUTES LES ÉTAPES DE CRÉATION

» La Région a renforcé l'Aide à l'écriture de scénario pour mieux soutenir la filière des scénaristes

Ce dispositif soutient des auteurs dans leur projet d'écriture grâce à des bourses de 8 000 € à 18 000 €.

- **Les projets sont examinés au sein de 2 comités de lecture distincts** (auteurs « débutants » et auteurs « confirmés »).
- **L'accompagnement des auteurs soutenus a été renforcé:**
 - Accompagnement individuel pour les auteurs émergents;
 - Organisation de séances de pitchs.

Près de 3,3 M€ ont été affectés en 9 ans (2016-2024) pour soutenir l'écriture de 280 projets cinéma et audiovisuel.

En 2024, 27 projets de scénario ont été soutenus, soit 15 projets d'auteurs débutants et 12 projets d'auteurs confirmés.
Les auteurs soutenus mettent en place des ateliers dans les lycées et dans d'autres structures d'Île-de-France afin de sensibiliser le grand public à la création artistique.



» Un dispositif pionnier en France : l'Aide après réalisation

La Région soutient la post-production en Île-de-France de courts et de longs métrages fragiles économiquement. Ce dispositif est particulièrement favorable aux talents émergents.

Plus de 8 M€ ont été affectés en 9 ans (2016-2024) pour soutenir 330 films.

En 2024, 35 films ont été soutenus (19 longs métrages, 16 courts métrages) pour 784 500 €.



► Le Fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel est mieux doté et plus efficace

L'industrie de l'image en l'Île-de-France représente 171 000 emplois et concentre 84 % de l'emploi pour ce secteur au niveau national. Les retombées économiques sont considérables. Pour renforcer l'attractivité du territoire dans un contexte de concurrence internationale pour l'accueil des tournages et afin de mieux soutenir la création et son écosystème, la Région a entièrement repensé le dispositif d'aide à la production en 2017 et 2020.

Ce développement s'est traduit par :

- **Une enveloppe annuelle du Fonds de soutien qui s'établit autour de 17,4 M€ depuis 2016.**
- **Une augmentation du plafond des aides régionales (hors bonus) :** 600 000 € pour les films de cinéma et 500 000 € pour les œuvres audiovisuelles.
- **Une possibilité de bonifier les aides versées (dans un plafond de 100 000 €) :**
 - Bonus pour « dépenses de fabrication exceptionnelles » (décors, costumes, tournage en studio, post-production),
 - Bonus pour « pratiques et technologies innovantes » (éco-production, effets visuels...).
- **La création de 3 collèges au sein du Comité de lecture cinéma afin d'assurer un soutien à des productions de toutes dimensions :**
 - Collège 1 (budget inférieur à 2,5 M€),
 - Collège 2 (budget entre 2,5 et 5 M€),
 - Collège 3 (budgets supérieurs à 5 M€).
- **La création d'un volet international du Fonds de soutien**, pour favoriser les coproductions internationales pour lesquelles la part française est minoritaire.

Les comités de lecture sont composés à parité d'élus et de professionnels.

Le comité de lecture Cinéma est présidé par Anne-Louise Mesadieu, conseillère régionale d'Île-de-France, ambassadrice et déléguée spéciale, en charge des Relations diplomatiques.

Le comité de lecture Audiovisuel est présidé par Delphine Bürkli, conseillère régionale d'Île-de-France.

Plus de 155 M€ ont été affectés en 9 ans (2016-2024) pour soutenir 837 œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

En 2024, 94 œuvres ont été cofinancées au titre du Fonds de soutien à la production pour un montant de 16 M€ (39 projets cinéma, 13 coproductions internationales cinéma, 41 projets audiovisuels et 1 coproduction internationale audiovisuelle).

En 2024, la Région Île-de-France a affirmé son engagement dans la prévention et la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).

La Région conditionne désormais ses aides cinéma et audiovisuel au respect de nouvelles obligations, telles que l'attestation des mesures prises, la présence d'un référent VHSS des œuvres et la communication sur la cellule d'écoute dont le groupe Audiens est l'opérateur.

► De nouvelles évolutions en perspective

- **La Région étudie la création de bonifications pour favoriser la création de musique originale** sur le territoire francilien.
- **La Région est particulièrement attentive à l'impact de l'intelligence artificielle (IA)** sur le secteur et aux opportunités et aux risques que représentent les IA génératives. Des mesures spécifiques seront mises en place, en faveur d'une utilisation éthique et sûre de l'IA et de la préservation du droit d'auteur.

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, PARTENAIRE ESSENTIELLE DE LA JEUNE CRÉATION

►► L'Aide à l'écriture de scénario en appui aux auteurs émergents

Chaque année, la moitié des auteurs soutenus sont des auteurs émergents.

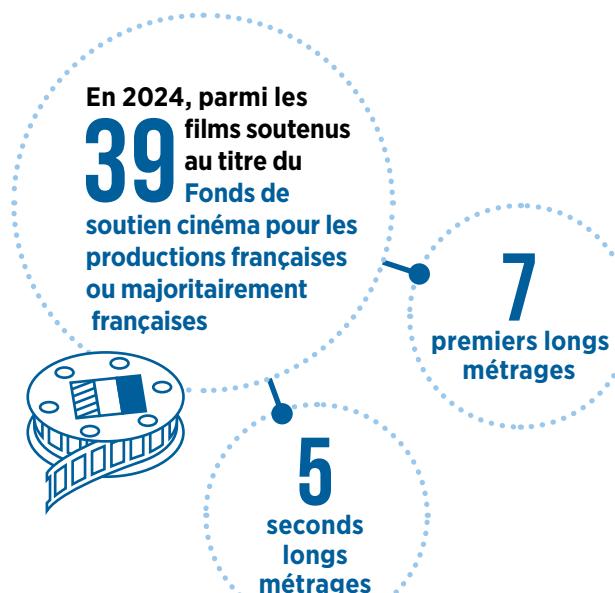
L'aboutissement de leur projet est favorisé par l'accompagnement personnalisé dont ils peuvent bénéficier en complément de la bourse attribuée.

Parmi les jeunes auteurs soutenus dont les films ont été remarqués en festivals, on peut citer :

- Lawrence Valin pour Little Jaffna (2024), Festival de Venise et Festival de Toronto
- Fanny Liatard et Jérémy Trouilh pour Gagarine (2020), label Festival de Cannes, nomination au César du meilleur premier film
- Sou Abadi pour Cherchez la femme (2017)

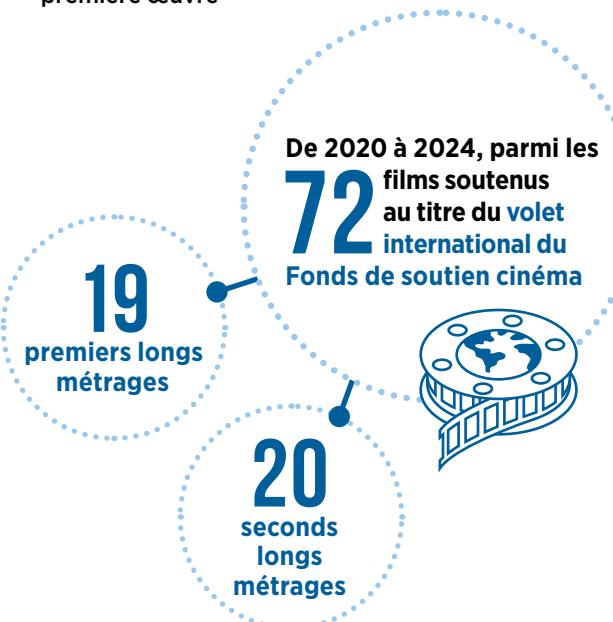
►► Depuis 5 ans, près de la moitié des œuvres soutenues au titre du Fonds de soutien cinéma sont des premiers et seconds longs métrages

Ces chiffres montrent que la réforme de 2017 permet de mieux accompagner chaque typologie de projet et offre aux jeunes cinéastes prometteurs un soutien capital, alors que la production cinématographique indépendante traverse des difficultés de financement.



Parmi ces soutiens apportés aux premiers et seconds longs métrages, on peut citer :

- Niki (2024) de Céline Sallette, premier film, sélectionné à Un Certain Regard, (prix spécial du Jury Ecoprod à Cannes)
- Le Ravissement (2023) d'Iris Kaltenbäck, premier film, sélectionné à la Semaine de la Critique (prix SACD, prix du Syndicat Français de la Critique)
- Saint Omer (2021) d'Alice Diop, premier film, sélectionné au Festival de Venise (Lion d'argent – Grand Prix du Jury), César de la meilleure première œuvre



►► **Les films soutenus pour leur post-production sont pour la plupart réalisés par des réalisateurs émergents et souvent produits par de jeunes sociétés de production.**

L'Aide après réalisation, conçue pour les films économiquement fragiles, a ainsi permis de soutenir les premiers films de toute une génération de jeunes cinéastes, aujourd'hui reconnus pour l'ensemble de leurs filmographies et présents dans les grands festivals : Justine Triet, Antonin Peretjatko, Guillaume Brac, Arthur Harari, Ilan Klipper, Léonor Serraille, Jean-Gabriel Périot, Sophie Letourneur, Thierry de Peretti, etc.



►► **Un dispositif entièrement dédié à l'émergence : FoRTE**

Créé en 2017, le **Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE)**, doté en moyenne de 1 M€, soutient les jeunes créateurs âgés de 18 à 30 ans en cinéma, arts de la scène, musique et arts visuels, pour la réalisation de leur première œuvre en Île-de-France.

Il s'agit d'une bourse versée directement aux lauréats pour la réalisation de leurs projets artistiques (jusqu'à 2 500 € pour une durée maximale de 10 mois), ou d'une subvention versée aux structures culturelles qui les accompagnent (jusqu'à 50 000 €).

À titre d'exemple, on peut citer le premier long métrage de Thomas Paulot, *Municipale*, lauréat FoRTE 2020, sélectionné à l'ACID Cannes 2021.

En 2024, FoRTE#7 : 9 jeunes cinéastes ont été soutenus pour leurs projets de films pour 244 500 €.

Depuis la création de FoRTE en 2017, 72 lauréats sont des cinéastes.

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, ENGAGÉE AUX CÔTÉS DES COPRODUCTIONS INTERNATIONALES

►► Le Fonds de soutien international

Le Fonds de soutien international a été créé en 2020 pour renforcer l'attractivité et le rayonnement de la Région.

Le dispositif est ouvert aux coproductions internationales pour lesquelles la part française est minoritaire, à la condition qu'un minimum de 100 000 € soit dépensé en Île-de-France.

La subvention, qui peut être demandée pour un montant à hauteur de 50 % sur les dépenses réalisées en Île-de-France, est plafonnée à 250 000 €.

L'enveloppe annuelle du Fonds de soutien international est de
1,5 M€

Parmi les **films soutenus à ce titre**, on peut citer:

- [Girls Will Be Girls](#) de Shuchi Talati (2024) (Inde, Japon, France), **Festival de Sundance** (Prix spécial du jury pour l'interprétation et prix du public)
- [Anzu, chat-fantôme](#) de Yoko Kuno et Nobuhiro Yamashita (2024) (Japon, France), **Quinzaine des cinéastes**
- [Les Herbes sèches](#) de Nuri Bilge Ceylan (2023) (Turquie, France, Allemagne, Suède), **en compétition au Festival de Cannes** (Prix d'interprétation féminine)

►► Une part importante de l'international dans tous les dispositifs

- **L'aide à l'écriture de scénario** est ouverte aux auteurs de nationalité étrangère. Aucun critère territorial ne s'applique au tournage ni à la production du film à venir.
En effet, l'ancre de cette aide en Région est représenté par la mise en œuvre par ses bénéficiaires d'un atelier-rencontre destiné à des publics franciliens.

On peut citer à ce titre le film [La Mère de tous les mensonges](#) d'Asmae El Moudir (Maroc, 2023), récompensé au **Festival de Cannes / Un Certain Regard** par le **prix de la mise en scène** et l'**Œil d'Or**.

- **L'aide après réalisation** est ouverte aux coproductions internationales pour lesquelles la part française est aussi bien majoritaire que minoritaire.

On peut citer:

- [Les Filles du Nil](#) de Naya Riyadh et Ayman El Amir (2024), **Semaine de la Critique** (**Œil d'or ex-aequo**)
- [All We Imagine as Light](#) de Payal Kapadia (2024), **Grand Prix au Festival de Cannes**
- [Un jeune chaman](#) de Lkhagvadulam Purev-Ochir (2024), **Festival de Venise**
- [Jeunesse](#) de Wang Bing (2023).
En compétition au Festival de Cannes

LA PARITÉ EST UN ENJEU ESSENTIEL POUR LA RÉGION, QUI ATTEINT UN QUASI-ÉQUILIBRE SUR LA MAJORITÉ DE SES DISPOSITIFS, CES DERNIÈRES ANNÉES

- **En 2024, plus de 40 % des œuvres soutenues sont portées par des femmes.**

Pour mémoire, à l'échelle nationale, **24 % des films d'initiative française** agréés ont été strictement **réalisés par des femmes** en 2024.

- **Fonds de soutien cinéma (hors volet international) :**

Entre 2019 et 2024, le **nombre de projets portés** par des **réalisatrices** représente **38 % des films soutenus**.

- **Fonds de soutien audiovisuel (hors volet international) :**

Entre 2019 et 2024, le **nombre de projets portés** par des **réalisatrices** représente **33 % des œuvres soutenues**.

- **Aide à l'écriture de scénario :**

On atteint sur la période 2016-2024 un **quasi-équilibre entre les scénaristes femmes et hommes, les autrices étant majoritaires : 53 %**.

- **Aide après réalisation :**

Sur la période 2016-2024, la **proportion de réalisatrices** est de **42 %** **parmi les projets soutenus**.

- **Fonds régional pour les talents émergents :**

Depuis sa création en 2017, FORTE compte **42 femmes** parmi les 72 lauréats en cinéma et audiovisuel, **soit 58 %**.

PARMI LES FILMS SOUTENUS PAR LA RÉGION RÉCOMPENSÉS EN FESTIVALS ET AUX CÉSAR

► Festival de Berlin 2025

- Ours d'argent pour
la Meilleure Contribution Artistique
[La Tour de Glace](#) de Lucile Hadžihalilović

► Festival de Venise 2024

- Lion d'argent - Grand Prix du Jury
[Vermiglio ou la mariée des montagnes](#)
de Maura Delpero
- Compétition Orizzonti / 3 Prix
[Mon inséparable](#) d'Anne-Sophie Bailly

► Festival de Cannes 2024

Sur 23 films soutenus par la Région présentés dans les différentes sections du festival, 8 ont été récompensés

- Grand Prix
[All We Imagine as Light](#) de Payal Kapadia
- Prix du Jury et Prix d'interprétation féminine pour Selena Gomez, Karla Sofía Gascón, Zoe Saldaña, Adriana Paz
[Emilia Pérez](#) de Jacques Audiard
- CŒil d'Or du meilleur documentaire - ex aequo
[Les Filles du Nil](#) de Nada Riyadh et Ayman El Amir
- Mention spéciale de la Caméra d'Or (meilleur premier film)
[Mongrel](#) de Chiang Wei Liang et You Qiao Yin
- Prix de la meilleure actrice/Un Certain Regard pour Anasuya Sengupta
[The Shameless](#) de Konstantin Bojanov
- Prix SACD/Quinzaine des Cinéastes
[Ma vie Ma gueule](#) de Sophie Fillières

- Prix fondation Louis Roederer de la Révélation/Semaine de la critique pour Ricardo Teodoro
[Baby](#) de Marcelo Caetano
- Prix Spécial du Jury Ecoprod
[Niki](#) de Céline Sallette

► César 2025

- 2 films soutenus par la Région Île-de-France ont été récompensés
 - Meilleur film, meilleure réalisation, meilleure adaptation, meilleure musique originale, meilleure photo, meilleur son & meilleurs effets visuels pour [Emilia Pérez](#) de Jacques Audiard
 - Meilleurs décors & meilleurs costumes pour [Le Comte de Monte-Cristo](#) de Mathieu Delaporte et Alexandre de la Patellière
- 34 nominations pour les films soutenus par la Région:
 - 14 nominations pour
 - [Le Comte de Monte-Cristo](#) de Mathieu Delaporte et Alexandre de la Patellière
 - 12 nominations pour:
 - [Emilia Pérez](#) de Jacques Audiard
 - 4 nominations pour:
 - [Monsieur Aznavour](#) de Mehdi Idir et Grand Corps Malade
 - 1 nomination pour:
 - [La Belle de Gaza](#) de Yolande Zauberman
 - [La Bête](#) de Bertrand Bonello
 - [Dahomey](#) de Mati Diop
 - [Madame Hofmann](#) de Sébastien Lifshitz

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EST AU RENDEZ-VOUS DE LA RECONQUÊTE DES PUBLICS

La Région Île-de-France soutient activement les acteurs de la diffusion et mène une politique affirmée d'éducation artistique et culturelle et en particulier aux images.

►► À la rencontre des lycéens et des apprentis pour éveiller le désir de cinéma

Le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » permet aux élèves de découvrir des films en salles. Des documents pédagogiques sur les films sont préparés, à destination des classes. **Les enseignants bénéficient avant les projections de formations afin de se préparer au mieux à aborder les œuvres avec leurs élèves.** Depuis sa création, « Lycéens et apprentis au cinéma » a représenté en Île-de-France : **892901 élèves**, plus de **2,6 millions d'entrées en salles**. En 2024-2025 : **49486 lycéens** et apprentis franciliens inscrits, **172 salles de cinéma partenaires**.



►► La Région soutient les salles de cinéma indépendantes franciliennes pour maintenir un parc moderne et diversifié

Pour conforter la qualité de l'exceptionnel tissu francilien de salles de cinéma et créer les conditions du développement de pratiques culturelles, **la Région déploie une politique ambitieuse d'investissement en faveur des cinémas classés art et essai**. Elle les accompagne pour leurs travaux de rénovation et de modernisation ainsi que pour l'acquisition d'équipements numériques.

►► La Région se mobilise pour assurer un maillage du territoire par les acteurs de la diffusion culturelle

L'aide aux festivals et aux réseaux a été conçue pour préserver la diversité de l'offre cinéma dans l'ensemble du territoire francilien, en soutenant les projets qui favorisent la diffusion des films (inédits, art & essai, animation, patrimoine...), leur accompagnement culturel (rencontres-débats, expositions...) et les actions d'éducation à l'image.

Parmi les **festivals** importants aidés par la Région, on peut citer : **Cinéma du Réel, Côté Court, Paris Courts Devants** ou le **PIDS Enghien**.

Parmi les réseaux, la Région soutient : **l'Association des cinémas de recherche (ACRIF)**, **Cinémas 93, Cinessonne, Écrans VO, Cinéma Public, l'ACID** ou encore les **Cinémas Indépendants Parisiens (CIP)**.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : ANIMER, PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LA FILIÈRE IMAGE

La Région Île-de-France offre une large diversité de paysages et de style architecturaux. Les 8 départements qui la composent ont chacun une identité singulière et offrent aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel une pluralité de décors. Ce patrimoine historique et unique est également une source d'inspiration pour les réalisateurs et scénaristes.

L'Île-de-France est la première région française en termes de concentration de savoir-faire, de talents et d'entreprises spécialisées dans la production cinématographique et audiovisuelle.

C'est ainsi qu'en matière d'accueil de tournage, la Région connaît une attractivité en constante hausse, notamment du fait de la production exponentielle de séries. Le territoire francilien a accueilli en 2024 près de 7 500 jours de tournage, soit plus de 50 % des jours de tournage en France.

Film Paris Region, commission du Film intégrée à l'agence d'attractivité de la Région Île-de-France, a pour vocation de faciliter le tournage de projets français et étrangers sur le territoire. Son budget est d'environ 1 M€, dont 500 000 € de subvention régionale en 2025.

Ses missions principales sont :

- Développer l'offre territoriale et animer la filière Image à travers l'organisation de rencontres professionnelles et le pilotage de projets collaboratifs;
- Promouvoir l'écosystème francilien à une échelle internationale;
- Accompagner les productions françaises et étrangères.

En 2024, Film Paris Region a accompagné 324 projets :
39 longs métrages, dont 9 films internationaux (23 %)
37 séries et unitaires, dont 13 productions internationales (35 %)
248 projets de format court (clips, publicités, courts métrages, documentaires, émissions TV), dont 27 projets internationaux (11 %)

Film Paris Region propose notamment :

- Une base régionale de plus de 2 600 décors ;
- Un annuaire d'environ 700 prestataires couvrant toute la chaîne de fabrication d'une œuvre ;
- La mise en relation avec les services d'autorisation de tournage de l'ensemble des communes d'Île-de-France.

Film Paris Region promeut la filière francilienne dans le cadre de manifestations comme : AFC Week à Los Angeles, et le marché du Festival de Cannes.

Film Paris Region organise le **Paris Images Production Forum** annuel. L'édition 2025 a réuni 109 exposants et 8 900 visiteurs (avec le Micro-salon de l'AFC).

En 2024, **Film Paris Region** a accompagné les professionnels français et internationaux dans le contexte des Jeux olympiques et paralympiques, en organisant des réunions d'information et en proposant des décors hors de Paris pouvant évoquer la capitale.

Informations et contacts

DIRECTION DE LA CULTURE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Service Création et Diffusion cinéma, livre, arts visuels
et jeune création

Cheffe de service

Elsa Martin - elsa.martin@iledefrance.fr

Calendriers, informations, dossiers de candidatures :

www.iledefrance.fr/aides-cinema

Service de presse de la Région Île-de-France :

eleonore.flaceliere@iledefrance.fr - service.presse@iledefrance.fr

Film Paris Region

www.filmparisregion.com/fr

Contact : contact@filmparisregion.com



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

RegionIleDeFrance
 ildefrance
 ildefrance